

# Éléments de langage

- **Rassurer les familles : c'est une procédure qui "commence"**, qui tient compte tous les jours des réponses des candidats, qui garantit à tous une place dans l'enseignement supérieur. Tous les personnels sont mobilisés.
- **Faire patienter les candidats** : *« Il faut laisser aux autres candidats le temps de se déterminer, il faut un peu de patience, tout n'est pas joué le 22 mai. Beaucoup de choses vont évoluer dans les 10-15 jours qui suivent. »*
- **Rappeler aux candidats éligibles la possibilité de saisir la Commission d'accès à l'enseignement supérieur** (*attention, uniquement sur des places vacantes, on ne préempte pas de place, on ne bouge pas les classements*)
  - à compter du 22 mai : ceux qui n'ont que des refus
  - à compter du 7 juillet : ceux qui sont toujours sans proposition (refus ou en attente sur tous les vœux)
- **Expliquer le processus de la procédure complémentaire (début : 26 juin)**
- **Rappeler aux candidats susceptibles d'être intéressés que des vœux en apprentissage sont encore possibles** (condition : trouver un contrat d'apprentissage, mais il devrait être possible d'être accompagné dans ses démarches)
- **S'appuyer sur les souhaits des candidats** (cf. « Ma préférence ») et échanger avec eux pour leur proposer, le cas échéant une solution alternative (ex. est-ce que les choix initiaux étaient cohérents avec leur parcours et leurs compétences, d'autres établissements peuvent-ils les intéresser, envisager une autre formation dans le domaine choisi, un autre parcours)
- **Leur offrir toutes les possibilités de se documenter** : tutoriel, fiches, vidéo, twitter, facebook...)